



# Hébergement de Stabilisation

(Anciennement DHUP Dispositif d'Hébergement d'Urgence Pérenne)

## Bilan d'activité 2023

---

**SIÈGE SOCIAL**  
Association Le Lien  
2 rue Lataste - 33500 Libourne  
Tél. 05 57 51 19 25

Mail : [contact@assolelien.fr](mailto:contact@assolelien.fr)  
Site internet : <https://assolelien.fr/>  
SIRET : 352 096 549 000 22

## INTRODUCTION

56 places d'hébergement au 31/12/2023 réparties de la manière suivante :

- 12 à Coutras,
- 4 à Castillon la Bataille,
- 28 à Libourne et Arveyres,
- 6 à Vayres,
- 6 à Sainte Foy La Grande.

Le taux d'occupation sur l'année est de 102 %

**Une maîtresse de maison, une monitrice éducatrice et deux éducatrices sont en charge de l'accueil et de l'accompagnement des familles.**

Nombre de nuitées réalisées : 20964

Durée moyenne de séjour : 5,8 mois

Nombre de personnes hébergées : 158

Nombre de personnes sorties : 100

## LE DISPOSITIF

### Les bénéficiaires

Ménage avec ou sans enfant (s), en situation d'urgence, de perte de logement ou d'hébergement, de violences intrafamiliales ...

### L'admission

- Orientation via le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation – 115
- Accueil contractualisé pour 3 mois, renouvelable sous conditions.

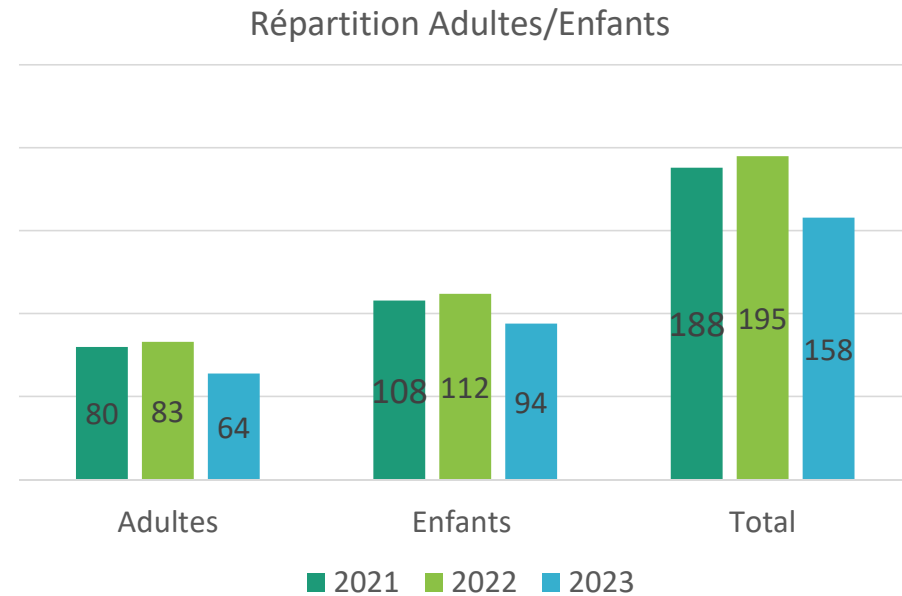
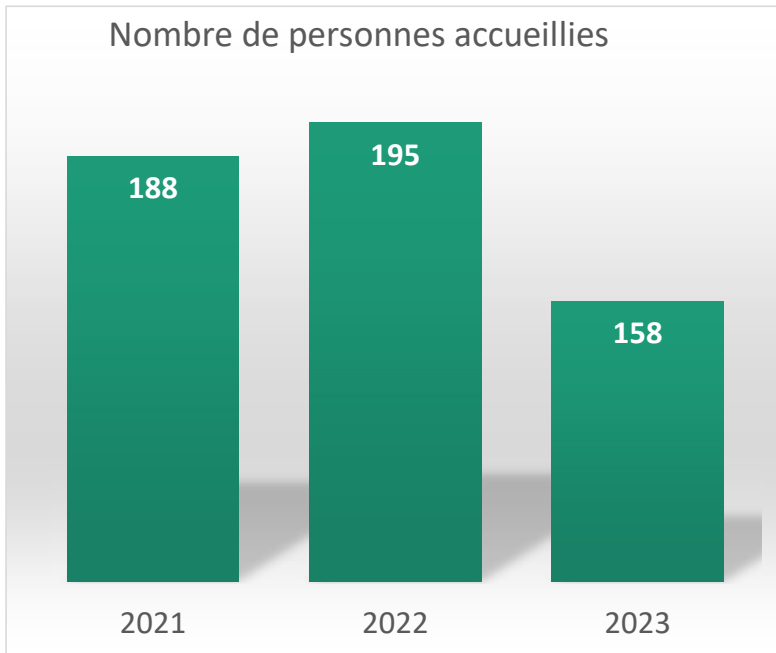
### Les missions et prestations

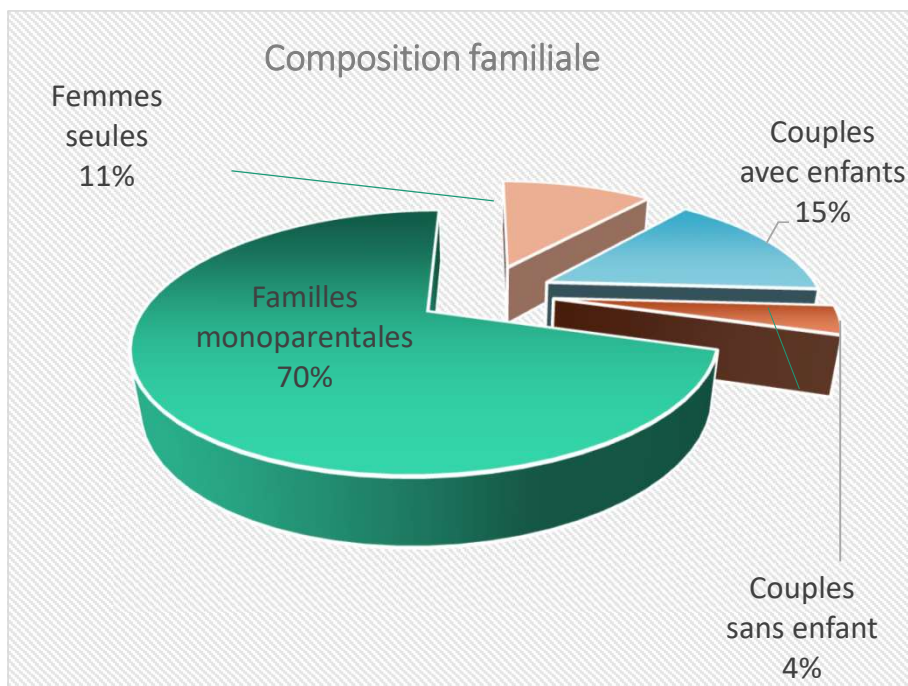
- Mettre à l'abri les familles en situation d'urgence ;
- Accompagner la personne à se mobiliser dans la réalisation de ses démarches ;
- Veiller à la sécurité et au bien-être des enfants ;
- Médiatiser les relations entre co-hébergés ;
- S'assurer que les besoins de première nécessité soient satisfaits pour les personnes accueillies ;
- Favoriser l'accès aux droits et aux soins de santé, en partenariat avec le référent social ;
- Travailler en lien avec le prescripteur et le ménage, autour d'une solution de relogement ou d'hébergement adapté.

L'hébergement est proposé en co-hébergement ou en logement individuel, au sein de résidences situées sur le territoire du Libournais. Les logements sont équipés. Les animaux ne sont pas acceptés.

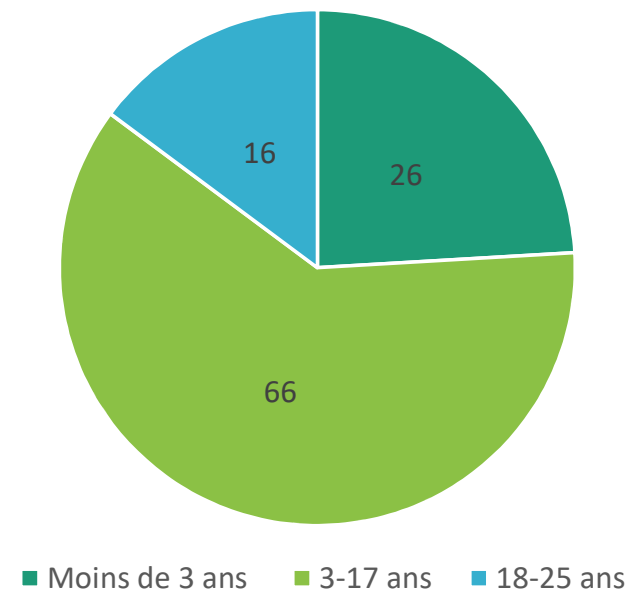
## CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES

En 2023, 158 personnes ont été hébergées sur l'ensemble des sites (Coutras, Libourne, Castillon, Sainte Foy La Grande et Vayres), 64 adultes (dont 4 femmes enceintes) et 94 enfants (**dont 26 âgés de 3 ans et moins**). Ce qui correspond à l'accueil de 54 ménages.





### Répartition par âge des enfants

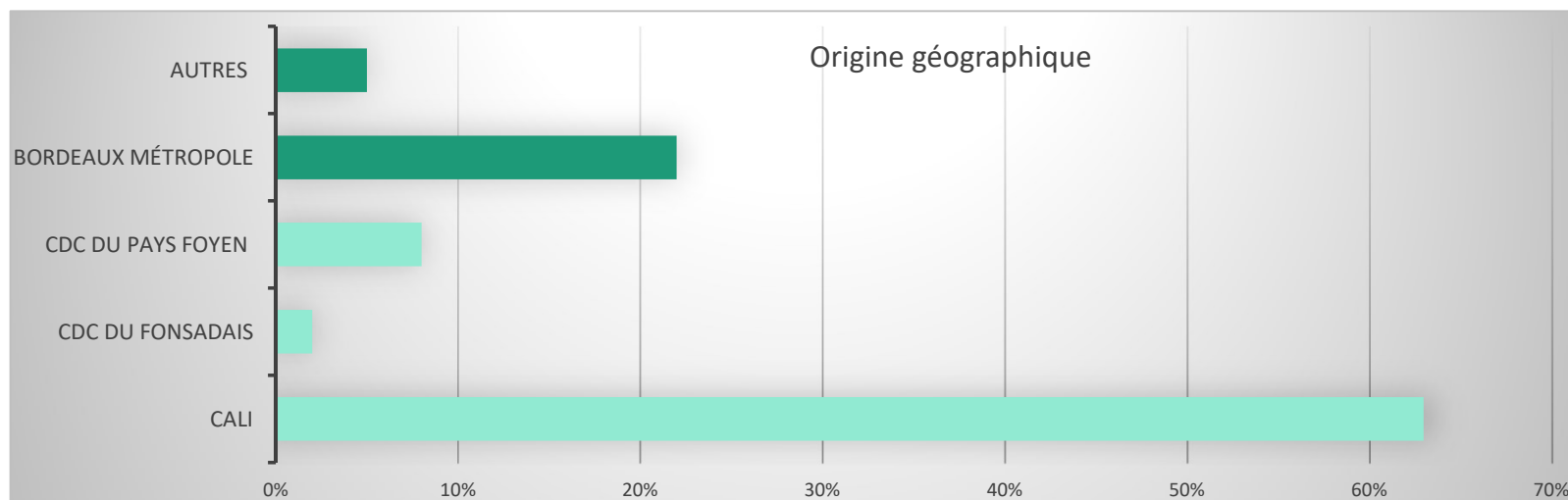


70 % des ménages hébergés sont des parents seuls avec leur(s) enfant(s). Un père accompagné de son fils a bénéficié d'un hébergement. **Les 2 couples hébergés sans enfant sont âgés de – de 25 ans, 3 personnes sur les 4 ont moins de 21 ans. 3 ont signé un contrat jeunes majeurs et sont accompagnés dans ce cadre par la MDS.**

16,5 % des enfants accueillis ont moins de 3 ans. 68 % des personnes hébergées ont moins de 25 ans. La moyenne d'âge est de 19,8 ans.

Les travailleurs sociaux et la maîtresse de maison effectuent tout un travail d'observation et de soutien à la parentalité en lien avec les partenaires (Assistants de Service Social du département, Protection Maternelle et Infantile (PMI), Educateurs spécialisés référents en protection de l'enfance, Technicien d'Intervention Social et Familial ...) sans se substituer au droit commun.

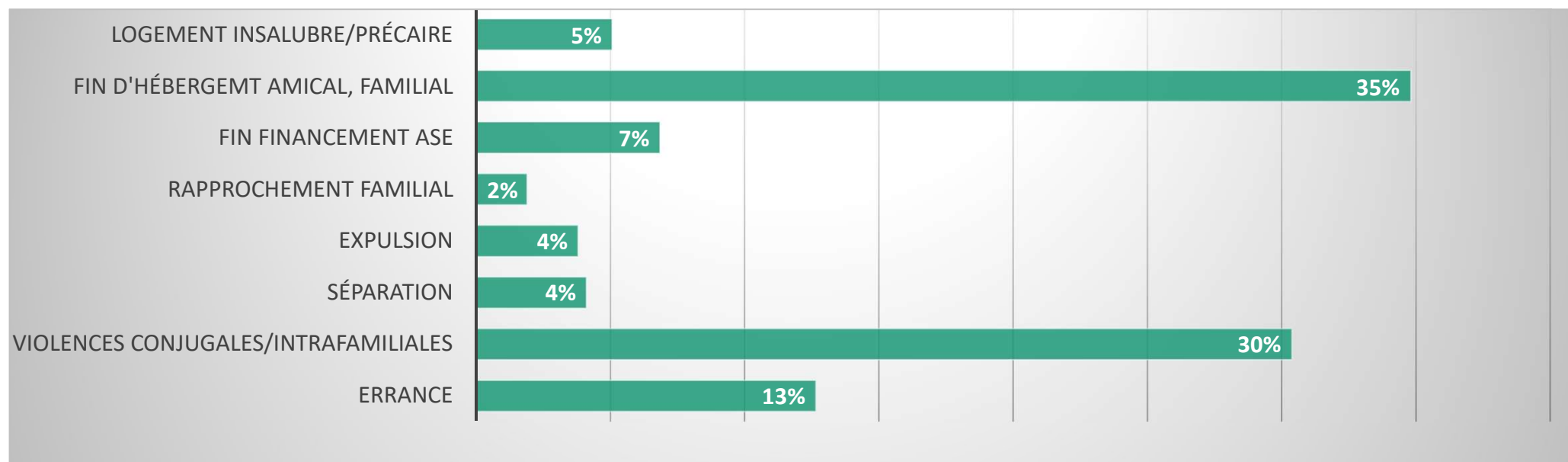
## ORIENTATIONS



La majorité des ménages est issue du territoire du Grand Libournais (72 %)

Les ménages sont tous orientés via le SIAO urgence. Les principaux prescripteurs sont les MDS.

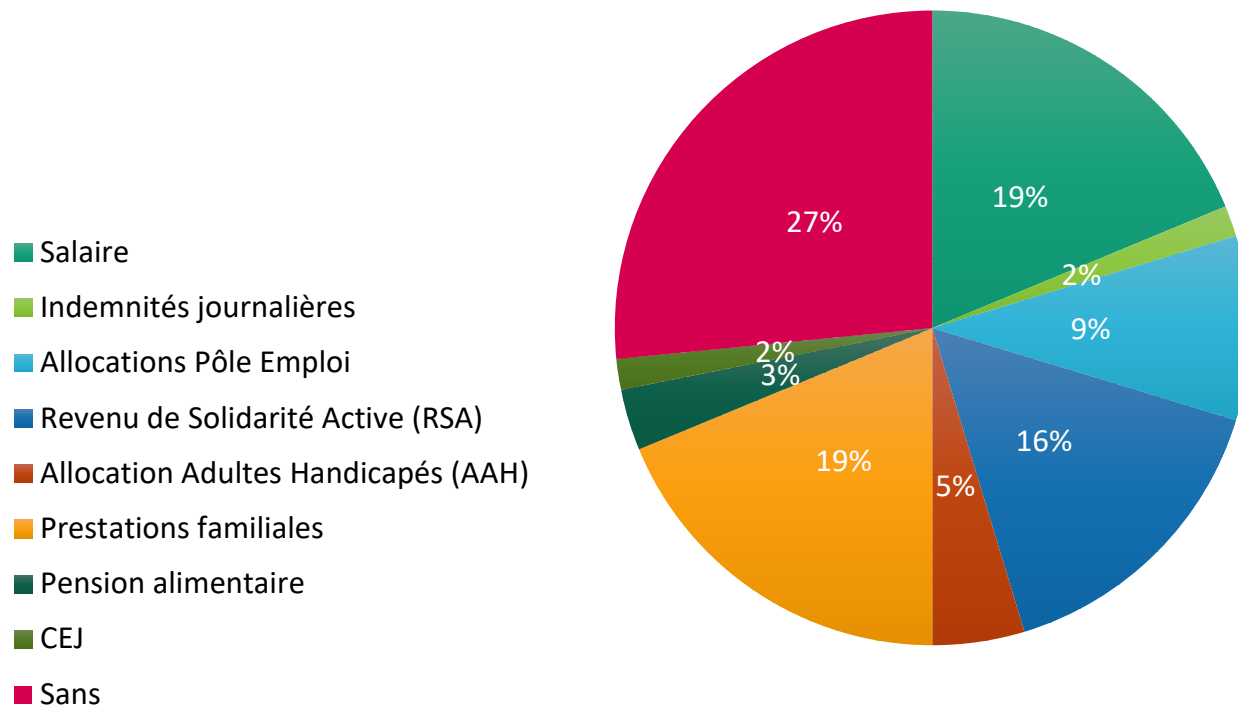
## MOTIFS D'ENTRÉE



**30 % des personnes hébergées arrivent suite à des violences conjugales ou intrafamiliales.** En 2023, **21** femmes hébergées ont fui un conjoint ou un parent/frère/enfant violent soit 50 % en moins que l'année dernière. L'éviction du domicile du conjoint violent peut être une explication de cette diminution.

## LES RESSOURCES

La grande majorité des ménages hébergés (90 %) perçoit des revenus (RSA, AAH, ARE, salaire ou prestations familiales). 17 personnes sont sans aucune ressource à leur arrivée.

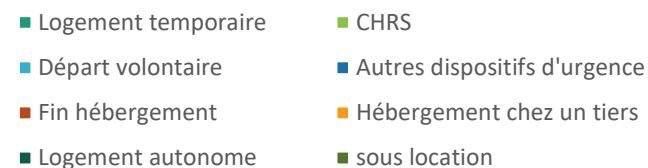
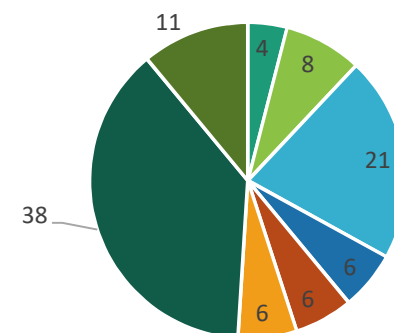




## LES SORTIES

- 38 % des personnes sont sorties en logement autonome
- 11% en sous location
- 4 ménages sont sorties sur une fin d'hébergement pour non adhésion à l'accompagnement social proposé

Presque la moitié des personnes hébergées sortent en logement individuel.



**La durée de séjour moyenne est de 5,8 mois**, et varie entre 1 et 595 jours.

**En 2023, 38 ménages sont sortis du service stabilisation soit 100 personnes (43 adultes – 57 enfants).**

50 % des séjours sont inférieurs à 6 mois.

20 % des séjours durent moins de 3 mois.

35 % entre 6 et 12 mois.

15 % plus de 12 mois.

Les durées de séjour en stabilisation sont étroitement liées à la fluidité des dispositifs d'insertion.

## DIFFICULTÉS RENCONTRÉES LORS DE L'HÉBERGEMENT

- De nombreuses des familles se sont heurtées à des freins d'accès d'emploi :
  - situation familiale envahissante ,
  - problème de santé, addiction,
  - difficulté à trouver un mode de garde,
  
- Chaque personne adulte rencontre la Conseillère en Insertion professionnelle, salariée de l'association, afin qu'elle puisse faire le point sur la situation à l'égard de l'emploi.
  
- La majorité a également besoin d'un accompagnement administratif :
  - procédure juridique,
  - droit au séjour,
  - ouverture de droits CPAM,
  - domiciliation,
  - ouverture d'un compte bancaire,
  - déclaration d'impôt, ...

## L'EXPRESSION DES RÉSIDENTS

### PLAINTES ET RÉCLAMATIONS DES RÉSIDENTS

\*7 plaintes liées au **comportement d'un bénéficiaire** : problème de cohabitation dans la maison, consommation d'alcool excessive, vol de nourriture,

\*3 plaintes liées à **l'organisationnel/règles de vie** : durée d'absence du lieu d'hébergement, organisation du ménage dans les parties communes,

\*4 plaintes liées au **comportement d'un tiers**: problème de voisinage dans l'immeuble,

\*9 réclamations liées à **l'intendance** : problème de chauffage, nuisibles, tonte pelouse.

### REPONSES APORTEES:

- Médiation, écoute éducative de l'équipe, proposition de solution, de démarches à effectuer
- Intervention des ouvriers
- Demande d'intervention du bailleur
- Rappel du cadre et du fonctionnement par la directrice adjointe

## Focus : l'accueil des femmes victimes de violences conjugales

Nombre de femmes concernées : 21

18 familles monoparentales et 3 femmes seules

27 enfants

Moyenne d'âge des femmes : 36 ans  
Moyenne de la durée de séjour : 212 jours soit 7 mois

Femmes enceintes : 4

jours réalisés en 2023 : 6652

Pour rappel, les violences conjugales sont celles qui s'exercent à l'encontre d'un conjoint ou concubin. Il peut s'agir de violences psychologiques (mots blessants, insultes, menaces ...), physiques (coups, blessures), sexuelles (actes et pratiques imposés ...), économiques, administratives, matérielles ... Les enfants témoins de ces violences sont eux aussi considérés comme des victimes.

En 2023, 30 % des familles accueillies sur le dispositif de stabilisation sont des femmes victimes de violences.



## LES MOMENTS FORTS DE 2023

Passage des places en stabilisation avec des contrats de 3 mois renouvelables

Poursuite des ateliers socio esthétiques



Participation de résidentes en tant que bénévoles à l'exposition BANKSY



Repas 1\*/ mois préparé par les femmes de la maison à Coutras en présence de l'équipe, l'objectif est de découvrir les spécialités culinaires de chacune.



Bilan d'activité 2023 Stabilisation Femmes-Familles

## LES MOMENTS FORTS DE 2023

Atelier « KIJOULOU », animé par un travailleur social du FSL en novembre 2023. Ce jeu a pour objectif de faire progresser le parcours résidentiel en apprenant aux participants à équiper leur logement tout en gérant leur budget..



Atelier de Noël avec les enfants et leurs parents



## OBJECTIFS CPOM

### S'ASSURER DE LA FLUIDITÉ DE LA STRUCTURE EN MAÎTRISANT LES DURÉES DE SÉJOUR

		Objectifs 2023	Réalisés 2023
Réduction de l'accueil des personnes accueillies dont la durée de séjour excède 18 mois sans évaluation sociale active et demande de logement social	Pourcentage des personnes présentes au 31/12 dont la durée de séjour est supérieure à 6 mois	30%	32%
	Sur le total des personnes présentes au 31/12 dont la durée de séjour est supérieure à 6 mois : *pourcentage de personnes à droits complets ayant déposé une demande de logement social	100%	100%
Réduire les séjours de très longues durées	Pourcentage des personnes présentes au 31/12 dont la durée de séjour est supérieure à 9 mois	12%	8,50%

## OBJECTIFS CPOM

### AMÉLIORER LA GESTION ET OPTIMISER L'EMPLOI DES RESSOURCES

		Objectifs 2023	Réalisés 2023
Mesurer l'effectivité de l'accueil dans les établissements	Nombre de journées réalisées pendant l'année N / nombre de journées théoriques pendant l'année N (= nombre de places financées x 365 jours)	97%	102,50%



## OBJECTIFS CPOM

### FAVORISER LES SORTIES POSITIVES

		Objectifs 2023	Réalisés 2023
Suivre les sorties effectuées dans l'année et la nature des dispositifs de sortie	Nombre de personnes sorties sur l'année N / nombre de places sur l'année N		
	Nombre de personnes sorties vers un logement de droit commun (parc privé ou social) sur l'année N / nombre de personnes sorties sur l'année N	25%	38%
	Nombre de personnes sorties vers un logement adapté sur l'année N / nombre de personnes sorties sur l'année N	7%	11%
	Nb de personnes sorties vers un autre dispositif d'hébergement sur l'année N / nb de personnes sorties sur l'année N	40%	18%
	Nb de personnes sorties sans solution sur l'année N / nb de personnes sorties sur l'année N	21%	27%
	Nombre de personnes sorties « autres » (dispositif sanitaire, médico-social...) sur l'année N / nombre de personnes sorties sur l'année N	7%	6%

Le manque de fluidité vers les dispositifs d'hébergement d'insertion entraîne l'allongement des durées de séjour. Le seul avantage pour les familles est que les points à travailler en insertion sont réglés en stabilisation et qu'elles sortent directement vers du logement autonome.

## OBJECTIFS CPOM

### FAVORISER LES SORTIES POSITIVES

		Objectifs 2023	Réalisés 2023
Garantir un travail en collaboration avec les SIAO pour la prise en charge des situations complexes	Nombre de refus d'une orientation par la structure pendant l'année N / nombre d'orientations SIAO pendant l'année	5%	0
	Nombre de refus d'une orientation par le ménage pendant l'année / nombre d'orientations SIAO pendant l'année		

## OBJECTIFS CPOM

### MISE EN ŒUVRE DES CONDITIONS PRÉALABLES À L'ACCÈS À UN LOGEMENT

		Objectifs 2023	Réalisés 2023
S'assurer de l'activation des leviers d'accompagnement nécessaires à l'accès vers un logement	Nombre de personnes à droits complets disposant d'une demande de logement social active au 31/12 / nombre de personnes hébergées au 31 décembre de l'année N-1	92%	103%

## OBJECTIFS CPOM

### MISE EN ŒUVRE DES CONDITIONS PRÉALABLES À L'ACCÈS À L'EMPLOI

		Objectifs 2023	Réalisés 2023
S'assurer de l'activation des leviers d'accompagnement nécessaires à l'accès vers l'emploi	Nombre de personnes sortis vers l'emploi (CDD, CDI, intérim, IAE) ou la formation (diplômante, qualifiante) dans l'année/Nombre de personnes sorties	14%	14%
	Nombre de personnes entrées sans emploi et sorties avec emploi (ou formation) sur l'année N / Nombre de personnes entrées sans emploi et sorties sur l'année N	14%	11%